



**SECTION**



**HÉRAULT**

## **Déclaration liminaire** CTL du 15 février 2019

Monsieur le Président,

La maison brûle, FO ne l'ignore pas, « Bâtir un nouveau réseau » voilà la nouvelle ambition de notre administration. Il ne s'agit plus d'ASR ou de regroupement de trésoreries calé sur la sphère géographique d'un EPCI ou de regroupement de SPF ou encore de fusion de SIP, de SIE.

La Direction générale propose ni plus ni moins l'éradication du maillage territorial:

- Plus de trésoreries, l'organisation se déclinerait en front et back office. Pour la part des tâches « industrielles », l'implantation de centre serait décidée dans des zones de revitalisation.
- Plus de grosses collectivités à gérer, puisque la réponse sera, bien entendu, l'agence comptable avec ses détachements d'office dans la fonction publique hospitalière ou territoriale quand bien même un agent aurait formulé son refus d'y aller.
- Plus de SPF, une implantation par département, pas nécessairement sur la préfecture, mais une préconisation dans des zones défavorisées.
- Plus de SIP, SIE ou Trésoreries hospitalières à moins de 50 ETP (équivalent temps plein), en dessous de ce seuil, jugé critique, la structure ne pourrait être maintenue.

Cette ambition a été déclinée par certains DDFIP aux OS, suppression de 11 à 13 % des effectifs en 3 ans, soit 14 000 emplois au plan national.

Ce quantum de suppressions d'emplois vous a été décliné pour l'Hérault.

Cette nouvelle cartographie n'est pas neutre pour la vie des agents, elle imposera une mobilité géographique et fonctionnelle.

Au moment où le gouvernement affiche sa volonté de réforme de la fonction publique, il est légitime d'être particulièrement inquiet. Notamment lorsque le Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'action et des comptes publics, Olivier Dussopt, déclare dans la presse « il s'agit de permettre aux agents d'être plus mobiles ».

Mobiles vers la sortie, Monsieur le Président?

L'ensemble des personnels est menacé dans son quotidien. Monsieur le Président vous ne pouvez pas vous dérober aujourd'hui, vous avez une obligation morale envers les agents héraultais d'afficher vos projets.

Nous vous demandons dans cette instance de décliner concrètement vos intentions.

Où sera installé le dernier SPF ?

A quelle date le SIP de St Pons et les SIP-SIE de Lodève, Lunel, Pézenas, Bédarieux, et Sète fermeront ?

Combien d'agences comptables vont se monter au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ? et où en êtes vous des démarches auprès des collectivités pour les années 2021 et 22 ?

Quand aurez vous finalisé la fermeture des autres trésoreries ? Et où se situera le back office ?

Le résultat que vous devez atteindre est la somme de nos questions, vous avez à faire des propositions au 15 mars à la Direction Générale, FO DGFIP 34 exige d'être informé de l'ampleur de la destruction de notre administration et de nos emplois.

**Le PAS :**

Vous avez communiqué sur le site local Ulysse sur le PAS, vous y exprimez votre satisfaction à l'issue du mois de janvier. Nous ne partageons pas votre analyse.

Vous oubliez bien vite que 83 % des agents du CPS étaient en grève le 28 janvier. Les conditions du déploiement de cette réforme ne se sont pas faites sans douleur ni dans le cadre d'une légère surcharge de travail, dixit Monsieur Darmanin.

Quant à l'attribution de la prime de 200 € pour 40 000 agents, elle fait figure d'aumône au regard de l'investissement quotidien de l'ensemble des agents de la DGFIP, pour maintenir un niveau de service public alors que les conditions de travail sont de plus en plus dégradées.

Dans le cadre du PAS, vous avez eu recours au recrutement de contractuels, bien dans la ligne réformatrice de la fonction publique. Pour autant, est-ce que les contractuels du CPS ont pu être payés autrement que par une avance ?

**Le CSRH, où en est on ?**

Il nous remonte des agents un vrai malaise.

Si la matière RH est compliquée, complexe et vaste, force est de constater que l'administration n'en a pas pris la mesure.

Aujourd'hui ce back office est en difficulté. Initialement calibré pour 50 emplois, il ne fonctionne aujourd'hui qu'avec 40 agents, après "rabottage" de l'effectif par la DG .

Conséquence, les agents affectés à la création du centre, débutant dans ce domaine de compétence pour une large part de l'effectif, confrontés à une volumétrie de travail importante, nécessitant une technicité pointue, se débattent et s'usent dans les difficultés, sans compter leur temps de travail en témoigne les nombreux écrètements et faisant preuve d'un très grand engagement professionnel au bénéfice de l'ensemble de la corporation.

Monsieur le Président, FO exige que vous apportiez une réponse à cette souffrance en adaptant les effectifs à la charge de travail et de donner les moyens de fonctionner à minima dans le cadre légal du temps de travail.

**Faits divers :**

Autres inquiétudes des agents, chacun a pu lire dans la presse qu'un agent de notre administration faisait l'objet d'une enquête de police. Cette information dans le contexte de contestation des gilets jaunes fait l'objet de retentissement médiatique et de réaction virulente de la part de certains de nos concitoyens.

A ce jour, vous vous êtes abstenus de toute communication tant en interne qu'en externe. C'est ignorer que les agents du réseau peuvent se trouver confrontés à des réactions violentes, tout comme les sites, devenir des cibles, comme dans le Gard tout proche.

Nous vous demandons donc qu'il soit rappelé à chacun que le dispositif des fiches de signalement existe et doit être utilisé et de répondre aux agents confrontés à ce genre de situation, sous 24 heures sur les suites données.

Bien que ce ne soit pas l'instance adéquate nous vous remercions de porter une attention toute particulière à la sécurité des personnels installés sur les sites.

## **Compte rendu CTL du 15 février 2019**

**Force est de constater qu'il n'y a vraiment plus de dialogue social dans notre maison.**

En réponse à notre liminaire, le Directeur se réfugie en propos lénifiants ou même dans le déni

Il indique que les collectivités contactées (conseil général, Montpellier, Béziers) ne souhaitent pas pour l'instant passer en agence comptable. Il est vrai que cette année la proposition de transfert des personnels était faite à la charge exclusive de la collectivité. Quid des années à suivre, il est prévu de les relancer pour 2021 et 2022. Il n'y a pas eu de prise de contact avec la Mairie de Sète, faute d'interlocuteur (Directeur Général des Services) mais elle fait bien partie des cibles.

Pour le maillage territorial des trésoreries, le Directeur raisonne en bassins de vie et non plus en cantons !

Il affirme que les Trésoreries de petite taille ne sont plus viables !

Et si le tout numérique n'est pas possible, il faut cibler l'accueil pour les publics qui en ont réellement besoin (sous quelle forme?).

Il se satisfait pleinement de l'existence des 16 MSAP présentes dans le département et des trois MSAP qui vont être créées ( St Martin de Londres, Ganges, Murviel les Béziers). Adieu Trésoreries...

La fermeture de Cournonterral est maintenue( fusion-absorption par Castries) pour créer à terme la Trésorerie « pays Montpellierain ». On maintient donc l'ASR 2020, alors que notre Ministre préconisait en octobre 2018 de décentraliser.

En ce qui concerne un SPF unique, le Directeur affirme que compte-tenu de la taille du département deux implantations restent envisageables.

Et pour les suppressions d'emplois sur 3 ans ?pas de réponse claire! FO vous l'affirme, sur le département 140 à 180 emplois devront avoir disparus au 31 décembre 2022, sauf à se mobiliser.

Pourtant,Le Directeur a bien une feuille de route pour répondre à l'élaboration d'un nouveau réseau à bâtir.

Sur demande expresse des OS , il nous présentera « son fameux process » en CTL mais... bien entendu après validation de la Direction Générale !

**Il faut dès à présent se mobiliser contre la casse du réseau.**

A défaut, nous serons condamnés à une mobilité forcée tant géographique que fonctionnelle.

Points à l'ordre du jour :

**FO a voté pour :**

-la modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Capetang à compter du 04/03/19

-Les 2 ponts naturels possibles en 2019, soit le 31 mai et le 16 août.

**FO s'est abstenu sur :**

-la généralisation de l'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Pour FO sa volumétrie reste marginale et ne résout qu'à la marge les difficultés d'accueil physique et téléphonique rencontrées par nos collègues.

**Autres points pour information :**

Le télétravail :

65 demandes de télétravail ont été formulées au 15 février. Elles sont en cours d'instruction.

Il existe une clause de refus possible en raison de l'éloignement du domicile par rapport au poste sous couvert de pouvoir le rejoindre dans les meilleurs délais.

FO a demandé qu'il ne soit pas tenu compte de cet élément pour refuser une demande.

La Direction a donné une suite favorable à notre requête. Il reste toutefois d'autres motifs de refus.

Si le cas se présente, nous vous invitons à nous contacter pour vous défendre et éventuellement vous accompagner jusqu'à la CAP, si l'autorité hiérarchique maintient la décision de refus.

Mouvement spécifique sur poste :

recrutement prévu d'un agent administratif au SIPE de Bédarieux

Hérault Amendes :

Il aura fallu la visite du Directeur général adjoint, Antoine Magnant en septembre 2018, pour qu'enfin après des années de tergiversations en tous genres, la Direction Générale valide finalement une implantation sur le site du Millénaire.

Un accueil séparé avec accès direct de l'extérieur sera privilégié.

Millénaire :

Les travaux de réfection du système de climatisation seront réalisés entre le 01/04/2019 et début 2020. Une réunion est prévue le 06/03 avec les chefs de service.

Plan de Mobilité et stationnement :

Un groupe de travail est prévu prochainement sur les critères d'attribution des places de stationnement. Après insistance des OS, un plan mobilité devrait être défini fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019 dans le but d'établir des conventions à tarif plus avantageux pour les agents de l'ensemble du Département qui utilisent les transports en commun.

CSRH :

FO ayant dénoncé le malaise existant, la Direction s'est engagée à ce que les heures écrêtées ne soient pas perdues. Pour autant le Directeur confirme le calibrage à 40 agents. Espérons que l'analyse des temps de travail disproportionnés, au regard du temps légal de travail, amène la Direction à formuler en centrale des doutes.

En tout cas un point sera fait sur l'activité du service fin avril avec éventuellement la formation de 3 EDR dédiés.

Mise à jour des bases IR-TH :

La désorganisation et le sous-effectif chronique dans notre administration finissent par porter à conséquence. Les bases IR-TH ont fait l'objet d'un état des lieux alarmant, la Direction a dû définir un plan d'action : intervention d'un chargé de mission, de 3 EDR et participation de la Division des particuliers qui a pris une partie du contentieux.

PAS :

La prime de 200€ sera versée à 705 agents. **On est loin de la prime pour tous !**

CPS :

Malgré le taux de grévistes du 28/01 de 83 %, pour la Direction, tout va bien depuis la mise à disposition de supports techniques et de l'accompagnement de sachants PAS. **Qu'en pensent les intéressés ?**

Paye des contractuels: Il s'agit d'un problème calendaire. Acompte en décembre, paye en janvier. La planification des recrutements de contractuels laisse à désirer dans la mesure où les besoins étaient connus.

FO a demandé en liminaire, suite à la mise en cause judiciaire d'un collègue qu'une communication de la Direction soit faite à l'attention des agents sur l'importance de faire remonter tout incident via les fiches de signalement.

Cette dernière estime qu'elle le fait régulièrement et ne voit donc pas l'utilité d'une relance. Par contre, la Direction affirme le zéro tolérance pour toute incivilité et s'engage, en cas d'incident à saisir les autorités judiciaires.

Vos élus en CTL.